Finale pour accession au Championnat interclubs de ligue Hommes et Dames 2022 / 2023



Préambule:

Les Comités de Golf de Sarthe/Mayenne, du Maine et Loire, de la Loire Atlantique et de la Vendée, s'associent pour organiser une finale pour l'accession à l'interclubs de Ligue 2022/2023, à l'issue des qualifications départementales.

Le jeu se déroulera sous forme d'une compétition en strokeplay.

Condition pour accéder au Championnat Interclubs de Ligue : Ne pas avoir d'équipe inscrite en Lique

Le Comité de l'épreuve est la Commission Sportive de chaque Comité Départemental et celui de la Ligue, qui se réserve le droit si besoin de modifier la forme du jeu dans l'intérêt de la compétition.

Date de la Finale Hommes et Dames :

Dimanche 27 mars sur le golf d'ANGERS (Terrain neutre).

Les équipes qualifiées sont :

	44	49	53/72	85
DAMES	?	Baugé	Laval	Bourgenay Golf Club
HOMMES	?	Saumur	Sargé	St-Gilles Croix de Vie

Formule de jeu:

Strokeplay sur 18 trous.

Hommes:

L'équipe est composée de 6 joueurs (possibilité d'inscrire 8 joueurs).

6 Simples: les 5 meilleures cartes sont retenues.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la 6ème carte puis l'avant dernière, etc....

Dames:

L'équipe est composée de 4 joueuses (possibilité d'inscrire 6 joueuses).

4 Simples: les 3 meilleures cartes sont retenues.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la 4ème carte puis l'avant dernière, etc....

Inscriptions des équipes et des joueurs

Chaque club sélectionné devra notifier sa participation sur l'Extranet de la FFG le samedi 20 mars 2022 au plus tard.

L'inscription des joueurs (Maximum 8 pour les hommes et 6 pour les femmes) devra être faite sur le même Extranet. La clôture des inscriptions aura lieu le **vendredi 25** mars à minuit.

Adresses mail

Sarthe/Mayenne : <u>comite72.golf@gmail.com</u>

Loire-Atlantique : cdgolf44@sfr.fr

Maine-et-Loire : cd49golf@gmail.com
Vendée : cd49golf@gmail.com
cdgolf85@orange.fr

Ligue : golfpdl@wanadoo.fr

Droit de jeu : 150€ par équipe hommes

130€ par équipe dames

Les équipiers :

- a) N'ont pas joué dans les équipes en interclubs d'hiver de la Lique.
- b) Doivent être à jour de leur certificat médical
- c) Doivent avoir renouvelé leur licence
- d) Doivent être membres permanents et licenciés de l'Association Sportive du Club qu'ils représentent.
- e) En cas de changement de club de licence après le 31 décembre 2021, le joueur peut intégrer l'équipe de son nouveau club à partir du 1er janvier 2022, même s'il a déjà joué pour un autre club avant le 31 décembre 2021.
- f) En cas de transfert de licence avant le début du championnat, le joueur pourra jouer pour son nouveau club à condition de s'être acquitté de la cotisation à l'A.S. du club et que le Président de l'A.S. du nouveau club adresse à la ligue une attestation stipulant que le joueur est membre de l'AS et renouvellera sa licence dans le club l'année suivante.

Réunion des Capitaines

Pas de réunion des capitaines au sens des règlements fédéraux.

Déroulement des parties

Le premier départ Hommes est prévu à 10h30. Le premier départ Dames est prévu à 12h00.

Chaque équipe doit se rapprocher du club qui accueille pour se faire confirmer l'horaire définitif.

Hommes

- Camp de 3 joueurs représentant les 4 clubs :
 Joueur 1 Joueur 2 Joueur 3 Joueur 4 Joueur 5 Joueur 6.
- Départ toutes les 10 minutes.

Dames

- Camp de 3 joueuses représentant les 4 clubs : Joueuse 1 - Joueuse 2 - Joueuse 3 - Joueuse 4
- Départ toutes les 10 minutes.

Il est de la responsabilité des Capitaines de vérifier lors de la remise des fiches de compositions d'équipe que les équipiers inscrits répondent aux exigences du présent règlement.

Intempéries et circonstances exceptionnelles

En cas d'alerte ORANGE ou ROUGE émise par Météo France la veille de la compétition concernant la journée de la finale, le comité de l'épreuve annulera systématiquement la rencontre. Un report de date sera annoncé.

Résultats

- Les 2 équipes réalisant le meilleur score seront qualifiées pour intégrer les interclubs d'hiver de la Ligue PDL 2022/2023 sous réserve de répondre aux règles d'accession émises par la Ligue et les Comités Départementaux.
- Un pré requis important toutefois pour faire référence au règlement de l'Interclubs d'hiver de la Ligue: Un club ne peut inscrire au maximum qu'une équipe dans l'épreuve messieurs et une équipe dans l'épreuve dames.

Les résultats seront communiqués verbalement aux équipes le jour même, et transmis à suivre aux 4 CD ou CT, aux clubs concernés et à la Ligue des Pays de Loire.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la compétition.